

ASSOCIATION LE SENS DU PARTAGE

RAPPORT FINANCIER

ANNEE 2015

1. LES RECETTES :

Elles sont de **4 136,93 €**, en forte augmentation par rapport à 2014. Cette augmentation est principalement due au fait qu'en 2015 l'association a effectué des dons en nature à deux ONG partenaires, Les Enfants de Sakaby et Les Rizières de l'Espérance, pour un montant global de **1 349.10 €**. Nous avons estimé la valeur de ces dons en nature en se basant sur les mêmes critères que pour nos propres ventes.

Ainsi, en plus des **701.11 €** de recettes de timbres et autres articles de collection en 2015, le Sens du Partage a donné des timbres pour une valeur de **738.10 €** à l'association Les Enfants de Sakaby pour leurs ventes sur les marchés aux puces.

Concernant l'artisanat, en plus des **1 990.80 €** de recettes en 2015, le Sens du Partage a donné des articles pour une valeur de **611 €** aux associations Les Rizières de L'Espérance et Les Enfants de Sakaby pour leurs ventes.

2. LES DEPENSES :

Les dépenses s'élèvent à **4 637.87 €** qui se répartissent ainsi :

- versements aux ONG : 3 200 €
- dons en nature aux ONG : 1 349.10 €
- frais de fonctionnement : 32.36 €
- frais de port (remboursés par les acheteurs) : 56.41 €

L'association a versé plus de fonds aux ONG en 2015 qu'en 2014, notamment aux dons en nature.

3. L'EXCEDENT :

Il est de **2 671.37 €**. Il pourra être envisagé d'effectuer des versements à des œuvres caritatives en 2016 d'environ **2 500 euros**.

4. CONCLUSION :

Pour cette année 2015 encore, on peut saluer les bénévoles qui ont permis de réaliser des résultats satisfaisants malgré les effets de la crise qui touche toutes les associations caritatives et malgré un manque de bénévoles pour nous permettre de participer à plus de manifestations sur place. Cependant, les dons en nature nous ont permis d'augmenter l'aide apportée aux ONG.

Le trésorier